

Liste de vérification pour la demande de permis d'agent de catégorie 1

	Formulaire de demande de permis d'agent de catégorie 1 (obligatoire)
	Résidence au Canada (obligatoire) Une preuve de résidence au Canada est requise. Si un(e) candidat(e) ne réside pas au Canada ou ne possède pas d'adresse professionnelle au Canada, des liens de résidence secondaires doivent être établis. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la Politique du registraire relative à la résidence au Canada .
	Frais (obligatoires) Les frais de demande d'un premier permis de catégorie 1 sont de 255 \$, taxes en sus. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les paiements dans le Formulaire de demande de permis d'agent de catégorie 1.
	L'assurance responsabilité professionnelle (obligatoires) La preuve que, à la date de prise d'effet du permis, il/elle détiendra l'assurance responsabilité professionnelle visée au paragraphe 34(1) de la Loi ou la preuve qu'il/elle est exempté(e) de cette exigence et le motif de l'exemption.

Formulaire de demande de permis d'agent de catégorie 1

Directives :

Veuillez remplir le présent formulaire dans son intégralité et l'envoyer par courriel au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC), accompagné de toutes les pièces justificatives requises, à la directrice de l'inscription à l'adresse registration-inscription@cpata-cabamc.ca.

Section 1 : Renseignements personnels

Nom légal actuel

Prénom :

Second prénom :

Nom :

Nom(s) précédent(s) (le cas échéant) :

Prénom précédent :

Second prénom précédent :

Nom précédent :

Connu(e) sous ce nom de :

à :

Nom privilégié :

Date de naissance :

Section 2 : Coordonnées

Adresse professionnelle

Dénomination sociale :

Adresse :

Porte/app. :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel professionnelle :

Téléphone (bureau) :

Poste :

Adresse domiciliaire

Adresse :

Porte/app. :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel personnelle :

Numéro de téléphone privilégié :

Coordonnées privilégiées

Domicile

Bureau

Renseignements facultatifs

Pour aider le CABAMC à communiquer avec les titulaires de permis, nous invitons les demandeurs à nous fournir leurs coordonnées sur les médias sociaux. Ces renseignements ne seront pas publiés, mais seront utilisés uniquement aux fins du CABAMC. Veuillez fournir ces renseignements s'ils n'ont pas déjà été fournis au CABAMC au cours du processus d'inscription de la catégorie 3.

Twitter :

Facebook :

LinkedIn :

Instagram :

Autres :

Section 3 : Renseignements sur les études postsecondaires

Veuillez fournir ces renseignements s'ils n'ont pas déjà été fournis au CABAMC au cours du processus d'inscription de la catégorie 3.

Nom de l'établissement	Années d'obtention	Diplômes obtenus

Section 4: Parcours Professionnel

Veuillez fournir ces renseignements s'ils n'ont pas déjà été fournis au CABAMC au cours du processus d'inscription de la catégorie 3 ou si l'information a changé depuis que votre demande de catégorie 3 a été approuvée.

Veuillez ajouter des pages supplémentaires si nécessaire.

Nom de l'employeur	Intitule du poste	Date de debut	Date de fin

Section 5 : résidence au Canada

La [Politique du registraire relative à la résidence au Canada](#) décrit comment un demandeur peut satisfaire à l'exigence de résidence au Canada.

Je satisfais à l'exigence de résidence au Canada en :

résidant au Canada et/ou en conservant une adresse professionnelle au Canada;

démontrant des liens de résidence secondaires (veuillez fournir des documents supplémentaires conformément à la [Politique du registraire relative à la résidence au Canada](#)).

Section 6 : déclarations de bonne moralité

Veuillez répondre aux questions ci-dessous. Si vous avez répondu « oui » à l'une ou l'autre des questions, veuillez joindre une feuille distincte décrivant les détails de la situation.

Depuis l'approbation de votre demande de catégorie 3

i. Avez-vous déjà reçu une requête en faillite, fait une cession de biens au profit des créanciers ou présenté une proposition de faillite aux créanciers en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> ?	Oui	Non
ii. Avez-vous été condamné(e) par un tribunal?	Oui	Non
iii. Avez-vous personnellement fait l'objet d'une ordonnance d'adjudication des dépens?	Oui	Non
iv. Avez-vous est accusé(e) d'une infraction prévue au <i>Code criminel</i> , à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> , à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> , à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> , à une loi provinciale portant sur les valeurs mobilières, les normes d'emploi ou les langues officielles ou à toute autre loi provinciale qui crée une infraction mettant en cause l'intégrité d'une personne, ou avez-vous plaidé coupable à une telle infraction ou en a été déclaré coupable;	Oui	Non
v. Votre permis professionnel a-t-il été restreint ou est suspendu par un organisme de réglementation professionnelle, ou un organisme de réglementation professionnelle a-t-il déclaré que vous avez commis un	Oui	Non

manquement professionnel ou avez-vous fait preuve d'incompétence au sens de la loi en vertu de laquelle l'organisme a fait cette déclaration.		
vi. Avez-vous fait ou faites-vous actuellement l'objet d'une enquête par un organisme de réglementation ou un organisme autorisé à porter des accusations en vertu d'une loi fédérale ou provinciale?	Oui	Non
vii. Avez-vous déjà fait l'objet de sanctions ou vous êtes-vous vu imposer une pénalité par un tribunal, un tribunal administratif ou un organisme de réglementation?	Oui	Non
viii. Avez-vous déjà été licencié d'un emploi pour lequel l'employeur prétendait qu'il y avait un motif valable?	Oui	Non
ix. Avez-vous déjà fait l'objet de mesures disciplinaires de la part d'un employeur?	Oui	Non
x. Avez-vous déjà été mis en cause dans une procédure relative à une violation d'une loi sur les droits de la personne?	Oui	Non
xi. Existe-t-il, à votre connaissance, un événement, une circonstance, une condition ou une affaire non divulguée dans vos réponses aux questions précédentes qui touche ou pourrait toucher votre conduite, votre moralité et votre réputation, et qui, à votre connaissance, est ou pourrait être considéré comme un obstacle à la délivrance d'un permis à votre intention ou justifier une enquête approfondie par le Collège?	Oui	Non

Section 7 : déclaration d'aptitude à exercer

Le règlement et les règlements administratifs du CABAMC exigent qu'un candidat au poste d'agent soit, entre autres, apte à exercer sa profession. Pour satisfaire à cette exigence, nous posons une question sur l'aptitude à exercer afin de déterminer la capacité actuelle du candidat à devenir un agent de brevets ou un agent de marques de commerce.

Dans un souci d'équilibre entre le respect de la dignité humaine et l'obligation du Collège de protéger l'intérêt public, tous les candidats sont tenus de répondre à la question suivante et, en cas de réponse affirmative, ils doivent fournir une description générale de leur état. Si vous répondez par l'affirmative, veuillez consulter la procédure à suivre en cas de réponse affirmative à la question sur l'aptitude à exercer figurant sur les formulaires de demande d'inscription au CABAMC.

Veuillez communiquer avec la directrice de l'inscription si vous avez des préoccupations quant au fait de répondre « oui » à la question suivante.

Sur la base de vos antécédents personnels, de votre situation actuelle ou de tout avis ou conseil professionnel que vous avez reçu, souffrez-vous actuellement d'une affection qui est raisonnablement susceptible de nuire considérablement à votre capacité d'exercer les fonctions d'agent de brevets ou d'agent de marques de commerce (selon le cas)?

Oui Non

Section 8 : frais

Les frais de demande d'un premier permis de catégorie 1 auprès du registraire sont de 255 \$, plus les taxes applicables. Veuillez remplir la section Autorisation de paiement à la fin du formulaire.

Avant que le registraire délivre le permis, le titulaire du permis doit payer au Collège les frais prévus aux articles 10 ou 11 de l'annexe 1, au prorata du nombre de mois restants dans l'année suivant le mois au cours duquel le permis est délivré.

Si vous faites une demande entre le 1er janvier et le 31 mars : Les frais annuels de catégorie 3 vous seront facturés, au prorata du nombre de mois précédant la délivrance du changement de permis de catégorie 1, y compris le mois de délivrance . Le frais annuelle de catégorie 1 au prorata sera facturée en même temps. Les frais seront payables via le portail du titulaire de licence.

Si vous postulez entre le 1er avril et le 31 décembre : Les frais annuels sera facturée une fois la demande examinée pour approbation. Les frais seront payables via le portail du titulaire de licence.

Section 9: Assurance responsabilité professionnelle

Veuillez choisir l'une des options suivantes et fournir les renseignements requis :

- a. À la date d'entrée en vigueur de mon permis, j'aurai une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC.

Nom de l'assureur :

Numéro de police (facultatif) :

- b. Mon employeur ou mon superviseur détient une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC qui couvre ma pratique :

Nom de l'assureur :

Numéro de police (facultatif) :

- c. Je suis exempté(e) de l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle, parce que je suis employé(e) par un employeur qui exerce ses activités au Canada et qui fournit des services d'agent de brevets ou d'agent de marques de commerce uniquement à son employeur et non au public.

Section 10 : autorisation et engagement

Je déclare que je vais :

exercer avec intégrité;

défendre l'indépendance des professions d'agent de brevets et d'agent de marques de commerce;

respecter le code de déontologie.

J'accorde au CABAMC le pouvoir d'enquêter auprès de la police ou de toute autre autorité au sujet de tout casier judiciaire ou de toute question mentionnée à la section 6, et j'autorise toutes les personnes interrogées en vertu de la présente autorisation à fournir les renseignements demandés.

Je m'engage envers le CABAMC à signaler, par écrit, si à un moment quelconque :

- je reçois une requête en faillite, fais une cession de biens au profit des créanciers ou présente une proposition de faillite aux créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- je fais l'objet d'un jugement par un tribunal;
- je fais personnellement l'objet d'une ordonnance d'adjudication des dépens;
- je suis accusé, j'ai plaidé coupable ou j'ai été reconnu coupable d'une infraction au *Code criminel*, à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, à la *Loi sur la taxe d'accise* ou à une loi provinciale sur les valeurs mobilières; les normes d'emploi ou les langues officielles, ou toute autre loi provinciale qui crée une infraction mettant en cause l'intégrité d'un individu;
- je suis accusé ou reconnu coupable d'une infraction disciplinaire par l'instance dirigeante d'une association professionnelle ou je suis suspendu par cette association professionnelle; et
- Mon permis professionnel a été restreint ou suspendu par un organisme de réglementation professionnelle, ou j'ai été reconnu(e) par un organisme de réglementation professionnelle comme ayant commis une faute professionnelle ou être incompetent au sens de la loi en vertu de laquelle l'organisme a rendu sa conclusion.

Section 11 : signature

Signature

Date

Tout renseignement relatif à la présente demande sera recueilli, utilisé ou divulgué conformément à la Déclaration de confidentialité du CABAMC.

Section 12 : autorisation de paiement

Carte de crédit :

Type : Visa Mastercard AMEX

Numéro de carte de crédit :

Code de validation de
la carte (CVC) :

Date d'expiration :

Nom sur la carte :

Signature du titulaire de la carte :

Montant autorisé (y compris les taxes) : \$

Une fois le paiement traité, le CABAMC supprimera ces renseignements.

Transfert électronique
de fonds

Veillez envoyer vos paiements à
payments-paiements@cpata-cabamc.ca en mentionnant votre
nom et « Frais à la demande de permis de catégorie 1 » dans la
section Commentaires.

Taux de taxation :

Veillez sélectionner le taux de taxation dans la province associée à votre adresse professionnelle.

Province	Taxes (%)	Province	Taxes (%)
Colombie-Britannique	5	Nouvelle-Écosse	15
Nouveau-Brunswick	15	Nunavut	5
Manitoba	5	Ontario	13
Alberta	5	Québec (TVH SEULEMENT)	5
Terre-Neuve-et-Labrador	15	Saskatchewan	5
Île-du-Prince-Édouard	15	Yukon	5
Territoires du Nord-Ouest	5		